SILVER PLUS REGULAR

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)
Date d'émission: 2022-05-03 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	:	Mélange
Nom commercial	:	SILVER PLUS REGULAR
Groupe de produits	:	Mélanges

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Fabricant
Whitmore Manufacturing LLC
930 Whitmore Drive
Rockwall, Texas, 75087
USA
T 1.972.771.1000
Regulatory@whitmores.com - www.jetlube.com

Distributeur
Jet-Lube of Canada LTD
Units 8 & 9, 1260 - 34 Avenue
Nisku, AB, T9E 1K7
Canada
T 1.780.463.7441
Regulatory@whitmores.com - www.jetlube.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'urgence chimique Appelez le CHEMTREC 24h/24, 7j/7
Pour les États-Unis et le Canada : 1.800.424.9300
Pour les pays autres que les États-Unis et le Canada : +1.703.527.3887
(appels en PCV acceptés)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques
Cancérogénicité, Catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :

Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : H340 - Peut induire des anomalies génétiques
H350 - Peut provoquer le cancer
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS CA) : P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Aluminum	aluminium / aluminium powder / aluminum- / E 173	n° CAS: 7429-90-5	10,2245	Acute Tox. 3 (Inhalation:poussières,brouillard), H331 STOT RE 2, H373
naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy	low boiling point hydrogen treated naphtha / naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy	n° CAS: 64742-82-1	5,5055	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4 (Inhalation:vapeurs), H332 Skin Irrit. 2, H315 Muta. 1B, H340 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H336 STOT RE 1, H372 Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:				
Gants de protection en caoutchouc néoprène ou nitrile				
Type	**Matériau**	**Pénétration**	**Épaisseur (mm)**	**Pénétration**
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR), Caoutchouc néoprène (HNBR)	6 (> 480 minutes)	>0.6mm	

Protection oculaire:
Lunettes de protection obligatoire

Protection de la peau et du corps:
Vêtements de protection obligatoires

Protection des voies respiratoires:
Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Solide
Apparence	:	Pâte.
Couleur	:	Argent
Odeur	:	odeur de pétrole
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Non applicable
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	> 221 °C
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ininflammable
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Solubilité	:	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	> 22 mm^2/s
Limites d'explosivité	:	Non applicable

9.2. Autres informations

Teneur en COV	:	< 0,1 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	:	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	:	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	:	Pas d'informations complémentaires disponibles

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Aluminum (7429-90-5)	
DL50 orale rat	> 15900 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat	> 0,888 mg/l air Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 0,888 mg/l Source: ECHA
ATE CA (poussières,brouillard)	0,5 mg/l/4h

naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg (Rabbit, Literature study, Dermal)
CL50 Inhalation - Rat	> 12 mg/l (4 h, Rat, Literature study, Inhalation)
ATE CA (vapeurs)	11 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction : Non classé

Aluminum (7429-90-5)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Aluminum (7429-90-5)	
LOAEC (inhalation,rat,poussière/brouillard/fumée,90 jours)	0,05 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day Study)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

SILVER PLUS REGULAR	
Viscosité, cinématique	> 22 mm²/s

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

Aluminum (7429-90-5)	
CE50 72h - Algues [1]	1,05 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	0,2 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)

naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)	
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	10 – 2500 (BCFWIN, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,1 – 6,4
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1,783 – 2,36 (log Koc, PCKOCWIN v1.66, Calculated value)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aluminum (7429-90-5)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)
DBO (% de DThO)	Not applicable

naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aluminum (7429-90-5)	
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.

naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumable.
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	10 – 2500 (BCFWIN, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,1 – 6,4
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1,783 – 2,36 (log Koc, PCKOCWIN v1.66, Calculated value)

12.4. Mobilité dans le sol

Aluminum (7429-90-5)	
Tension de surface	900 mN/m (700 °C)

Aluminum (7429-90-5)	
Écologie - sol	Adsorbs into the soil.

naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)	
Écologie - sol	Low potential for adsorption in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1,783 – 2,36 (log Koc, PCKOCWIN v1.66, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,1 – 6,4

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

DOT
Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

IMDG
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA
Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG
Aucune donnée disponible

DOT
Aucune donnée disponible

IMDG
Aucune donnée disponible

IATA
Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Aluminum (7429-90-5)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Aluminum (7429-90-5)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

naphtha (petroleum), hydrodesulfurized heavy (64742-82-1)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis **Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)** **Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)** **Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)** **(répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS Introduction**

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 05-03-2022

Textes complet des phrases H:	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer

Textes complet des phrases H:	
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.